

Rapport d'activité 2011



SOMMAIRE

	Page
Introduction	3
I. La préparation du futur établissement public	6
II. Le positionnement scientifique	8
III. La programmation des manifestations	10
IV. Le suivi des travaux	12
V. La politique des publics	14
VI. La communication et le mécénat	16
VII. Les manifestations culturelles et les expositions de préfiguration,	17
VIII. L'action internationale	18
IX. Les systèmes d'information	20
X. Les collections	21
XI. La gestion des ressources humaines et le dialogue social	27
XII. Les moyens budgétaires	28
Annexes	31

INTRODUCTION

La confirmation par le Président de la République, lors de la présentation de ses vœux au monde de la culture en janvier 2009 à Nîmes, de la création du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) a clos une longue période d'incertitude sur la réalisation effective d'un projet dont le principe avait été arrêté en 2000 mais qui avait depuis connu de nombreuses vicissitudes.

L'objectif d'une ouverture du musée en 2013, année où Marseille-Provence sera capitale européenne de la culture, allait jouer le rôle d'un puissant accélérateur tant pour le démarrage des travaux que pour la mise en route de modalités d'organisation adaptées à la conduite d'un projet de cette envergure.

Un avenant à la convention de financement de l'investissement allait être signé avec les collectivités territoriales, permettant une actualisation de leur participation à l'opération ; la première pierre du bâtiment du môle J4, conçu par Rudy Ricciotti, était posée en novembre 2009 par le ministre de la culture tandis que s'ouvrait une nouvelle tranche de la restauration du Fort Saint-Jean ; le contrat de partenariat avec ICADE pour la construction et l'exploitation du bâtiment du Centre de conservation et de ressources (CCR), conçu par Corine Vezzoni dans le quartier de la Belle de Mai, était signé en décembre 2009.

En juillet 2009, Christine Albanel, alors ministre de la culture, demandait à Bruno Suzzarelli de créer puis de diriger une association de préfiguration chargée de préparer l'ouverture du futur musée, d'en revoir le projet scientifique et culturel, de suivre l'avancement des travaux, d'engager la programmation de ses activités pour ses premières années de fonctionnement et de mettre sur pieds l'établissement public appelé à gérer le MuCEM. Les statuts de cette association étaient déposés dès septembre 2009 ; son conseil d'administration était aussitôt constitué, sous la présidence d'Yves Aubin de La Messuzière.

Parallèlement, le Service à compétence nationale (SCN) du MuCEM, structure de gestion héritée de l'ancien Musée national des Arts et traditions populaires (MNATP), était provisoirement maintenu en activité pour assurer la continuité juridique de l'institution, en particulier au regard de la conservation des collections et de la préparation de leur transfert à Marseille. En novembre 2009, Frédéric Mitterrand confiait la direction du SCN à Bruno Suzzarelli, réunissant ainsi le pilotage opérationnel des deux structures pour une meilleure efficacité de la conduite du projet.

2010 aura été l'année des grands choix de programmation : décision de présenter dans les espaces rénovés du Fort Saint-Jean les collections d'arts et traditions populaires du MuCEM selon des thématiques appelées à se renouveler régulièrement ; affectation du rez-de-chaussée du bâtiment du J4 à une présentation permanente d'œuvres emblématiques de l'histoire et des civilisations de la Méditerranée ; engagement de la préparation des deux grandes expositions temporaires prévues dans le J4 pour l'année d'ouverture (« Le noir et le bleu. Un rêve méditerranéen », et « Le bazar du genre. Féminin / Masculin ») ; décision de principe de créer au Fort Saint-Jean, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP), un « Institut méditerranéen des métiers du patrimoine », nouvelle offre de stages à destination des professionnels du patrimoine du bassin méditerranéen.

Elle aura aussi été l'année d'une rapide montée en puissance de l'association de préfiguration, avec le recrutement d'une dizaine de collaborateurs chargés de préparer le fonctionnement du futur établissement et d'engager des réflexions stratégiques sur des sujets tels que la politique des publics, la communication, les systèmes d'information, l'action internationale, la programmation des manifestations culturelles, la production, les modalités techniques d'exploitation des différents sites du musée... Ils seront rejoints, à la fin de l'été, par Zeev Gourarier, conservateur général du patrimoine, nommé directeur scientifique et culturel de l'association avec notamment la charge de concevoir les expositions de référence du MuCEM et d'entreprendre la rédaction d'un nouveau projet scientifique et culturel.

Cette même année aura vu se réaliser les travaux de terrassements sur le môle J4, suivis par le démarrage du gros œuvre, tandis que se poursuivait activement la restauration du Fort Saint-Jean et que débutait la construction du CCR.

Enfin, le chantier des collections, mené sous la responsabilité du SCN à Paris, aura connu une forte accélération grâce à la signature de marchés confiant à des prestataires extérieurs le soin d'accompagner le MuCEM dans les opérations de traitement et de conditionnement des objets en trois dimensions (3D).

2011 allait être marquée par l'achèvement des travaux de gros œuvre dans les bâtiments du J4 et du CCR et par un démarrage de la restauration des bâtiments situés à l'intérieur du Fort Saint-Jean.

Cette année allait aussi permettre de réaliser des avancées décisives dans la préparation de l'ouverture du MuCEM, à deux ans de l'échéance :

- un projet de décret fixant les statuts de l'établissement public sera mis au point en liaison avec l'administration centrale du ministère ;
- un schéma d'organisation interne du futur musée sera élaboré, avec une estimation des effectifs nécessaires à son fonctionnement ;
- une évaluation des coûts et des recettes prévisibles de l'établissement dans une perspective pluriannuelle sera réalisée et proposée au ministère ;
- un nouveau projet scientifique et culturel sera mis en chantier ;
- la préparation des expositions et des manifestations de 2013 se poursuivra, en même temps que se précisera la programmation des années ultérieures ;
- des réflexions approfondies permettront de définir les grands axes de la politique des publics, de la communication, du mécénat, des systèmes d'information ;
- le travail sur les collections s'enrichira de la création d'une commission interne des prêts et dépôts et d'une extension du chantier des collections aux fonds d'œuvres et d'objets en deux dimensions (2D).

On mentionnera enfin l'intense activité déployée en 2011 dans le champ des ressources humaines : la signature d'un protocole d'accord avec les organisations syndicales sur les modalités d'accompagnement de la restructuration de l'établissement aura été l'aboutissement de nombreuses réunions de concertation. L'année aura aussi été marquée par une amplification des mouvements de

personnels, les départs d'agents du SCN ne souhaitant pas rejoindre le futur musée à Marseille n'étant pas encore compensés par des arrivées en nombre équivalent au SCN ou dans l'association de préfiguration.

*

Le présent rapport s'efforce de retracer les principaux éléments de l'activité du MuCEM en 2011, au titre tant de l'association de préfiguration que du service à compétence nationale.

I. La préparation du futur établissement public

Conformément aux missions statutaires de l'association, les travaux de préparation juridique, organisationnelle et budgétaire de l'établissement public initiés en 2010 se sont poursuivis en 2011.

● Le décret statutaire

Une première version des statuts de l'établissement public avait été établie en juillet 2010. Des réunions se sont tenues au cours de l'année 2011 entre le ministère de la culture et l'association. Des amendements ont été apportés sur des dispositions techniques tandis que les options essentielles (missions de l'établissement public, organisation administrative et scientifique, instances, mesures transitoires) ont été confirmées.

Les missions de l'établissement sont mentionnées de la manière suivante : *Le MuCEM... est un établissement public national à caractère administratif ayant pour mission de conserver et de présenter au public, en les situant dans leur perspective historique et anthropologique, des biens culturels représentatifs des arts et des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. L'établissement contribue, par tous moyens scientifiques et culturels, à la connaissance de ces civilisations et sociétés et à l'exploration des liens qui unissent l'Europe et la Méditerranée. Il inscrit ses activités dans une perspective de développement territorial et de coopération internationale.*

Le décret fixe ainsi l'organisation interne : *L'établissement est dirigé par un président, assisté d'un administrateur général et administré par un conseil d'administration. Un conseil d'orientation scientifique et un comité des collections sont créés au sein de l'établissement public.*

Le conseil d'administration de l'établissement comprend, outre son président, dix-sept membres :

1° Six représentants de l'État :

a) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;

b) le directeur général des patrimoines ou son représentant ;

c) le responsable du service des musées de France à la direction générale des patrimoines ou son représentant ;

d) le directeur du budget ou son représentant ;

e) le préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône ou son représentant ;

f) le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille ou son représentant ;

2° Trois représentants des collectivités territoriales :

a) le maire de Marseille ou son représentant ;

b) le président du conseil général des Bouches-du-Rhône ou son représentant ;

c) le président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ou son représentant ;

3° Six personnalités désignées en raison de leurs compétences par arrêté du ministre chargé de la culture dont une sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

4° Deux représentants du personnel.

L'organisation interne instaure auprès du président, directement reliés à lui : un administrateur général, un directeur scientifique et des collections, et un chef du département du développement culturel et des relations internationales.

Un conseil d'orientation scientifique se prononce sur la politique culturelle et scientifique de l'établissement.

● **L'organigramme et les effectifs**

Le projet d'organigramme élaboré par la direction du MuCEM a été présenté au secrétariat général du ministère en février puis au cabinet du ministre en mars. Le plafond d'emplois en ordre de marche a été fixé à 125 ETP, compte tenu de l'externalisation des fonctions d'accueil, de médiation, de billetterie et de surveillance.

A la demande des organisations syndicales auxquelles cet organigramme et cet effectif ont été communiqués, une évaluation des coûts comparés du scénario proposé par l'association et d'une prise en charge par des agents publics des fonctions appelées à être externalisées a été conduite. Cette comparaison a fait apparaître que, pour le même nombre d'heures travaillées, la prise en charge des fonctions d'accueil et de surveillance par des agents publics faisait passer les effectifs du musée de 125 à 262 ETP, soit plus qu'un doublement. Le coût estimé de la prise en charge en interne se montait à 5 527 000€ pour une évaluation de 3 520 000 € des prestations externes, soit une aggravation des dépenses de 60 %.

Cette étude conduite avec l'appui des services du ministère et inédite, à notre connaissance, a permis de confirmer le schéma initialement proposé. Les organisations syndicales n'en ont pas contesté les résultats, même si elles ont tenu à préciser que la qualité de service fournie par des prestataires ne leur semblait pas pouvoir être comparée à celle qu'apportaient les agents de la filière accueil et surveillance.

L'organigramme retenu réunit, en premier lieu, dans une direction scientifique et des collections placées sous l'autorité d'un conservateur général, le service de la conservation, doté à terme de dix conservateurs, le département des collections et des ressources documentaires et un département « recherche et enseignement ». Les services ou départements créés dans l'association de préfiguration et qui n'existaient pas dans le service à compétence nationale du MuCEM sont conservés.

Un département du développement culturel et des relations internationales est directement rattaché au président. Issu du service de la programmation et des relations extérieures de l'association, il réunit des chargés de missions pour les spectacles vivants, l'image, les activités de parole et les relations internationales.

Également placé directement auprès du président, le service de la communication réunit les fonctions de relations aux médias, de levée de fonds auprès des mécènes, de commercialisation des espaces et de coordination du site internet.

Sont placés sous l'autorité de l'administrateur général, les services ou départements-supports : le service juridique et financier, le département des bâtiments et de l'exploitation, le département des systèmes d'information, le département de la production et celui des publics.

● **L'évaluation des coûts et des recettes**

Une première esquisse budgétaire pluriannuelle (2011-2014) avait été effectuée en février 2010. Elle a été actualisée en février 2011, en vue de réunions avec le secrétariat général du ministère, puis avec le cabinet.

Le budget fait apparaître en régime de croisière un montant de charges de 28 249 000€ et un besoin de subvention de 24 590 000€, compte tenu de recettes propres estimées à 3 659 000€, soit un taux de couverture des besoins de 13 %. Ce montant inclut le coût des 125 emplois, soit 8 182 695€.

Cette évaluation s'est appuyée sur des exemples d'institutions de taille ou de mission comparables, sans qu'il soit possible d'identifier totalement le MuCEM à l'une d'entre elles. De taille comparable, la CNHI ou la CAPA ont des missions et des domaines immobiliers très différents. Autre référence, le Musée du Quai Branly possède une collection proche de celle du MuCEM par son nombre et les disciplines qu'il traite (anthropologie, questions de société) et un domaine immobilier équivalent, mais il compte quelque 250 ETP et un budget supérieur de 60% à l'évaluation globale du MuCEM. De plus les établissements situés à Paris ont des fréquentations potentielles et des espérances de levée de fonds très supérieures à celles que le MuCEM peut raisonnablement attendre. Seul musée décentralisé, le Centre Pompidou-Metz ne possède pas de collection. Un établissement beaucoup plus ancien, le Centre Pompidou, qui possède comme le MuCEM une programmation pluridisciplinaire, a fourni certains indicateurs très utiles.

Ces éléments ont permis de vérifier, soit que les masses budgétaires estimées étaient cohérentes, soit que les ratios concernant les dépenses ou les ressources humaines étaient comparables. Ainsi, les ratios d'exploitation par surface ou par visiteur ont permis d'approcher des coûts de consommation de fluides, d'entretien et de maintenance, qu'il était difficile à ce stade d'estimer d'une autre manière. L'association a par la suite recruté une AMO pour évaluer les coûts d'exploitation (maintenance, sécurité, sûreté, fluides) et un consultant sur les systèmes d'information. Les premiers résultats de ces études ont confirmé la pertinence globale de ces premières estimations.

II. Le positionnement scientifique

Comme tout musée national – et sans doute plus que nombre d'entre eux en raison même de son histoire et de son champ disciplinaire – le MuCEM doit, à partir de son projet scientifique et culturel, s'efforcer de développer autour de lui des partenariats scientifiques ; son statut de grand département patrimonial lui confère en outre des responsabilités particulières au sein du réseau français des musées de société.

• Le projet scientifique et culturel

Un premier exercice de rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC) du futur MuCEM avait été mené à bien en 2001 sous la direction de Michel Colardelle, dans le prolongement des décisions de principe prises par le gouvernement d'installer ce grand équipement culturel à Marseille. Ce document fut approuvé en 2002 par la direction des musées de France. Il allait, jusqu'en 2009, servir de référence à la préparation du programme muséographique et aux différentes actions de préfiguration conduites par l'équipe du service à compétence nationale.

A la suite d'un rapport remis au cours de l'été 2009 par Thierry Fabre et d'un séminaire sur les orientations stratégiques du MuCEM organisé à Marseille en novembre de la même année, il est apparu nécessaire d'apporter de sensibles inflexions à un projet défini presque dix ans auparavant, afin notamment de recentrer le propos du musée sur la Méditerranée, l'Europe restant évidemment présente dans une approche comparatiste réaffirmée.

Cette nécessité s'est encore trouvée renforcée lorsqu'il a décidé en 2010, avec l'arrivée du nouveau directeur scientifique, Zeev Gourarier, que le MuCEM apporterait un éclairage historique et de "temps long" sur les civilisations de la Méditerranée, donnant ainsi une profondeur de champ à ses analyses des phénomènes de société les plus contemporains. Enfin, la décision prise par le Ministre au cours de cette même année d'affecter les bâtiments restaurés du Fort Saint-Jean à une présentation significative d'œuvres d'arts et traditions populaires issues des collections du MuCEM plaidait dans le même sens.

Il a, dans ces conditions, semblé opportun d'entreprendre la réécriture complète du projet scientifique et culturel de l'établissement afin de le mettre en cohérence avec ces nouvelles orientations ainsi qu'avec les réflexions et les études diligentées par l'équipe du musée depuis 2009.

La rédaction du nouveau PSC a été, pour l'essentiel, menée à bien au premier semestre de 2011. Coordonnée par Zeev Gourarier, elle a mobilisé une grande partie de l'équipe scientifique et de l'encadrement du MuCEM.

Une version de travail de ce document a été adressée en septembre 2011 à une douzaine de personnalités de référence (conservateurs, universitaires, chercheurs...) afin de recueillir leurs critiques et suggestions avant sa transmission officielle à la direction générale des patrimoines. Celle-ci le soumettra en 2012 pour avis à la commission scientifique des musées nationaux.

● **Le développement d'un réseau scientifique**

Le MuCEM a organisé à la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille, du 24 au 26 mars 2011, des rencontres scientifiques intitulées « Quels musées de civilisation(s) au XXI^e siècle ? ».

Ce colloque a regroupé plus de 150 chercheurs et responsables de musées venus d'une quinzaine de pays. Il a rencontré un vif succès. Les communications ont été organisées autour de cinq thèmes choisis pour permettre de débattre des grandes questions posées à l'occasion de la mise en place d'un musée de civilisation aujourd'hui :

- Musées de sociétés / musées de civilisations au XXI^e siècle : des musées pour une approche renouvelée des sociétés et des cultures ;
- Les territoires du musée : des territoires à explorer et à questionner ;
- Les publics, ou comment construire la promesse du musée ;
- Le musée, lieu de fabrication des savoirs ;
- Musée de la ville, musée de la cité, ou comment inscrire l'institution muséale dans ses territoires.

Ces journées ont été l'occasion d'entendre des témoignages d'expériences de nombreux musées comparables au MuCEM : au Brésil, au Canada, aux États-Unis, mais aussi dans une douzaine de pays d'Europe et de la Méditerranée, dont le Maroc ou la Tunisie. Elles ont permis ainsi au MuCEM de nouer ou de renouer des contacts avec d'autres institutions qui sont autant de partenaires potentiels.

Les actes du colloque sont en cours de publication par la Documentation française, collection « Musée monde ».

La mise en place de partenariats avec les institutions universitaires et de recherche a constitué un autre axe de l'action du MuCEM. Ainsi a-t-il signé en septembre 2011 une convention cadre avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

La préparation d'une convention cadre avec ce qui allait devenir Aix-Marseille Université (AMU) et labexmed a par ailleurs été entamée. Une coopération scientifique avec l'IDEMEC et École Doctorale Université est en développement.

Enfin, l'ouverture prévue en septembre 2013 de l'Institut méditerranéen des métiers du

patrimoine (I2MP) dans les locaux réaménagés dans le Fort Saint-Jean a donné lieu tout au long de 2011 à un important travail préparatoire avec le principal partenaire de ce projet, l'Institut national du patrimoine (INP) : programme des sessions 2013/2014, mise au point des partenariats, élaboration des documents de présentation, etc.

• **Le grand département patrimonial**

Le MuCEM constitue un « grand département patrimonial » au sens du décret modifié du 31 août 1945. Ceci lui confère des responsabilités d'ordre scientifique sur les musées de France relevant de son champ de compétence. Il est notamment appelé à donner son avis sur leurs acquisitions.

En 2011, 35 demandes d'avis ont été instruites, dont 15 dans le cadre de procédures d'urgence prévues notamment pour des achats en vente publique.

Une particularité de 2011 a été la présentation en commissions locales d'acquisition de trois demandes émanant de musées de France pour faire entrer dans leurs collections des ensembles d'objets qu'ils conservaient depuis plusieurs années. Une telle « régularisation » de la situation de ces objets permet de les inscrire sur les inventaires. Le musée des arts et métiers traditionnels de Salles-la-Source en Aveyron a procédé ainsi en 2011. Il entend poursuivre cette démarche en 2012.

III. La programmation des manifestations

Le MuCEM s'est employé, tout au long de 2011, à préparer les expositions d'ouverture de l'établissement en 2013 et à définir la programmation des années suivantes. Un comité de programmation, instance collégiale interne animée par le directeur du musée, s'est réuni à plusieurs reprises pour examiner les propositions de manifestations et suivre l'avancement des projets retenus.

• **Les « Galeries de la Méditerranée »**

Les grandes lignes du programme muséographique des espaces situés au rez-de-chaussée du bâtiment du J4 (1 500 m²) ont été définies par le directeur scientifique du MuCEM au cours des premiers mois de 2011. Elles ont permis le lancement, en juin 2011, d'un appel public de candidatures pour la désignation du maître d'œuvre chargé des aménagements muséographiques. Un pré-programme a été fourni en septembre, le programme détaillé ayant été rendu en janvier 2012.

Le jury de ce concours sur esquisse s'est réuni une première fois en septembre 2011 pour sélectionner cinq candidats. Le lauréat, le Studio Adeline Rispal, a été choisi au cours d'une seconde réunion du jury au début de janvier 2012.

• **« Le bazar du genre. Féminin / masculin » et « Le noir et le bleu. Un rêve méditerranéen »**

Ces deux expositions temporaires se partageront, de la fin mai 2013 à janvier 2014, le niveau R+2 du bâtiment du J4 (2 000 m²). Les commissaires généraux en seront respectivement Denis Chevallier et Thierry Fabre. Elles bénéficieront du soutien de MP 2013 et sont co-produites avec la RMN-GP.

L'année 2011 a été consacrée à l'affinement par les commissaires de leur programme, avec l'appui, pour chacun d'eux, d'un comité scientifique. Les procédures en vue du recrutement d'un directeur artistique de l'exposition « Bazar du genre » et du lancement d'une consultation pour le choix du scénographe de « Noir et bleu » ont été entamées à la fin de l'année 2011 par la RMN-GP.

● Les « Jeux de la fête » au Fort Saint-Jean

Le programme muséographique détaillé de la première présentation des collections permanentes du MuCEM dans les bâtiments restaurés du Fort Saint-Jean a été rendu en septembre 2011.

Le choix de la scénographe, Zette Cazalas, a été effectué en juin 2011 à l'issue d'une consultation sur examen des compétences, références et moyens. A la suite de la présentation par la scénographe d'un projet de « schéma directeur d'aménagement du Fort Saint-Jean » à la fin du mois d'août, plusieurs réunions de travail tenues avec les équipes du MuCEM ont permis d'affiner ses propositions et d'ajuster certains éléments du programme muséographique.

On mentionnera ici le projet de présentation de l'Histoire du Fort Saint-Jean au moyen d'une installation audiovisuelle dans la salle du Corps de garde. Il fait l'objet d'un partenariat entre le MuCEM et le CNRS, via le laboratoire MAP (Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage) dirigé par Michel Florenzano. Une subvention spécifique du département « recherche » du ministère de la culture a été obtenue fin 2011 pour soutenir ce projet. Les recherches historiques et iconographiques sont à la charge du MuCEM et ont largement avancé au cours de l'année 2011.

● Les expositions temporaires de photographie dans le bâtiment du GHR

Quatre expositions temporaires de photographies, dont le commissariat a été confié à François Cheval, directeur du Musée Niepce de Chalon-sur-Saône, seront présentées dans le bâtiment « George-Henri Rivière » en 2013 en coproduction avec MP 2013 :

- « Les choses de ce côté du monde » (mai-juillet) ;
- « Odyssées » d' Antoine d'Agata (août-septembre) ;
- Kathryn Cook (septembre-novembre) ;
- « Un journal méditerranéen » de Patrick Zachmann (novembre 2013-janvier 2014)

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu au second semestre 2011 avec le commissaire et MP 2013 pour définir la programmation, le calendrier et les projets des artistes invités. Des conventions de partenariat seront signées en 2012 avec MP 2013 ainsi qu'avec la Ville de Chalon.

● Les expositions postérieures à 2013

Le comité de programmation du MuCEM a également poursuivi en 2011 ses travaux sur les expositions des années postérieures à 2013. La programmation envisagée pour 2014 est la suivante :

- mars-août 2014 : « Carnaval : Masques et dévoilements dans les rituels carnavalesques contemporains » (titre provisoire). Elle sera présentée sur les 2 000 m² du plateau des expositions temporaires du J4 ;
- septembre 2014 - janvier 2015 : « Sur les chemins d'Odessa » (titre provisoire), sur une partie de ce même plateau ;
- novembre 2014 - mars 2015 : « Lieux saints partagés en Méditerranée » (titre provisoire), sur l'autre partie de cet espace.

● Les autres manifestations

Au-delà des expositions, le MuCEM sera un lieu de débats, de rencontres, de projections cinématographiques et audiovisuelles, de présentation de spectacles vivants. Son auditorium et ses espaces extérieurs s'y prêtent particulièrement.

Avant de se livrer à un exercice précis de programmation, le MuCEM a souhaité entamer en 2011 des réflexions sur le positionnement du musée dans ces différents champs. Un rapport sur un cycle de films destinés à accompagner l'exposition « Noir et Bleu » a ainsi été commandé à une personnalité extérieure ; de même a été préparé le lancement d'une étude sur le spectacle vivant (musique, danse, théâtre) à partir d'une analyse des structures comparables en Europe et en Méditerranée et d'une prise en compte de la situation particulière de la ville de Marseille.

IV. Le suivi des travaux

En matière de travaux, l'année 2011 aura globalement été marquée par :

- le démarrage des travaux de restauration des monuments historiques à l'intérieur du Fort Saint-Jean (mai 2011), lequel a contraint les équipes du MuCEM à libérer les bureaux qu'elle y occupait (septembre 2011) ;
- la mise en place du schéma d'exploitation des différents sites du MuCEM en matière de sécurité, de sûreté, de maintenance de l'ensemble des lots techniques, de nettoyage et d'entretien horticole du Fort Saint-Jean ;
- l'achèvement des travaux de gros œuvre des bâtiments du J4 et du Centre de Conservation et de Ressources ;
- la poursuite des études de muséographie engagées et la désignation des maîtres d'œuvre en charge des expositions temporaires du J4 (« Le bazar du genre » et « Le noir et le bleu, un rêve méditerranéen »).



● Le Fort Saint-Jean et le J4

Dès le deuxième trimestre 2011, les travaux de second œuvre du chantier du J4, ont débuté sous maîtrise d'ouvrage de l'OPPIC. Parallèlement, la procédure de concours de muséographie des « Galeries de la Méditerranée » a permis la désignation (janvier 2012) du Studio Adeline Rispal.

Au printemps, la pose de la première passerelle a permis de joindre le J4 au Fort Saint-Jean.

Les études relatives à l'aménagement des espaces de restauration ainsi que de l'auditorium ont également été lancées.

Les travaux de restauration des remparts du Fort Saint-Jean ont été achevés en septembre 2011 avec la restauration du rempart Est (à l'arrière du Mémorial de la Déportation). Dès le mois de mai, le chantier de restauration des bâtiments a démarré avec le « village » et la montée des canons.

Le chantier d'aménagement intérieur des bâtiments a démarré en novembre 2011 par les travaux de gros œuvre du GHR et du futur I2MP.

Parallèlement, les études d'aménagement paysager et celles de la passerelle St Laurent ont été effectuées pour respecter des délais de livraison fin 2012.

La maintenance de l'ensemble des lots techniques et l'exploitation du Fort St Jean a généré une dépense annuelle d'environ 10 K€ TTC.

En février 2011, le TGBT (tableau général de basse tension) de l'un des bâtiments du Fort Saint-Jean (GHR) a subi un incendie. Le département des bâtiments a procédé à la remise en état des lieux. Le montant global de cette opération s'est élevé à 24 K€ TTC. Une expertise avait été confiée à un expert auprès du Tribunal de Grande instance de Marseille, qui a conclu à un incendie accidentel sans responsabilité ou faute imputable à aucune des entités étant intervenue sur le site.



● **Les études et travaux réalisés par le MuCEM**

En septembre 2011, le démarrage de travaux de restauration MH à l'intérieur du Fort Saint-Jean a contraint les équipes du MuCEM à déménager dans la caserne militaire du Muy. Le MuCEM a conduit des travaux de réfection des espaces mis à sa disposition (500 m²) et de remise aux normes d'un bâtiment occupé par une partie des équipes du MuCEM depuis 2006 (370 m²).

Parallèlement, un marché de prestations intellectuelles confié fin 2010 à la société QUADRIM a permis d'accompagner le MuCEM dans l'élaboration de son schéma d'exploitation et de l'assister dans la rédaction des marchés de prestation de services qui en résultent. Cette mission comprend également une étude de définition des besoins pour les bureaux de la partie administrative du bâtiment J4 ainsi que l'assistance à la rédaction des marchés de fournitures de mobiliers et de premiers équipements du MuCEM. Le montant des phases d'étude de mise au point du schéma d'exploitation et des budgets afférents s'est élevé à 49 K€ TTC.

Un dossier de consultation en vue de retenir le futur concessionnaire des espaces de restauration du MuCEM a été publié en mars 2011. Le jury présidé par la directrice chargée des musées de France a retenu, le 30 juin 2011, le projet présenté par Gérald Passédat. Le second semestre a été consacré à la mise au point du contrat de concession domaniale .

Enfin, le MuCEM a rédigé fin 2011 le dossier de consultation du concessionnaire des espaces de librairie / boutique du futur établissement. Ce dernier fera l'objet d'une consultation en 2012.

● **Le Centre de conservation et de ressources (CCR)**

En application du contrat de partenariat passé par l'État avec ICADE, les travaux et études concernant le CCR sont placés sous la maîtrise d'ouvrage d'ICADE

L'année 2011 a été marquée par l'étude et la négociation des adaptations à apporter au projet du CCR (15 fiches modificatives) afin que ce bâtiment corresponde pleinement aux besoins du MuCEM.

En septembre, la fixation par le Service des Musées de France du taux d'intérêt pour le financement de l'investissement, à une période où les taux étaient assez bas, a permis d'absorber les coûts générés par ces modifications.

Le gros œuvre s'est achevé fin 2011 et les différents corps d'états ont entamé le second œuvre.

Cette année aura aussi permis d'entreprendre la rédaction d'un règlement intérieur, qui, sans se substituer au contrat de partenariat, doit permettre de préciser les relations entre Eurogem, prestataire chargé de l'exploitation du bâtiment pour les 25 prochaines années, et le MuCEM, utilisateur du centre.

V. La politique des publics

Dans la continuité des réflexions entamées les mois précédents, 2011 a été l'année de la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions dans les différents champs couverts par la politique des publics.

● Études et stratégie

- Étude prospective de publics : rendue en janvier 2011 ; cette étude quantitative et qualitative a permis de déterminer des estimations de fréquentation pour le MuCEM en régime de croisière, et d'identifier les freins et les leviers à la visite pour les différentes catégories de visiteurs (touristes, résidents, jeunes, familles, néophytes, connaisseurs...).
- Étude centrée sur les « non-publics » : rendue en décembre 2011 ; cette étude qualitative a affiné les résultats de l'étude principale sur les représentations du musée auprès des personnes les plus éloignées du musée, dans un territoire de proximité (ville de Marseille) ; elle a approfondi l'étude des obstacles à la visite et a dégagé des pistes de prospection et d'attractivité auprès de ces « non-publics », particulièrement nombreux à Marseille.
- Les axes d'une politique des publics à 5 ans : juin 2011 ; un plan d'action détaillé, par catégories de visiteurs et par domaines (accueil, médiation, marketing, vente, fidélisation...), a défini les grands axes stratégiques de la politique des publics, selon trois phases : pré-ouverture, ouverture, régime de croisière.
- Stratégie de développement des publics touristiques : août 2011 ; les publics touristiques devant être prospectés avec une anticipation de 2 ans environ, un plan d'action spécifique a été approuvé, listant les outils et rendez-vous nécessaires à l'intégration du MuCEM dans les circuits et réseaux ad hoc.
- Benchmarking sur les éditions et publications futures du département des publics : décembre 2011 ; les éditions papier gratuites prises en charge par le département des publics ont été listées et approuvées par le comité éditorial du musée (documents d'information, de prospection et de médiation).
- Comités d'usagers : le comité d'usagers, mis en place en janvier 2011 s'est régulièrement réuni et a accompagné plusieurs évolutions du projet (objet d'appel dans le hall d'accueil, signalétique d'orientation, dispositifs de médiation...) : 12 janvier – Le projet architectural, 14 avril – Le parcours du visiteur au MuCEM, 30 juin - La citoyenneté, 5 octobre - Les monothéismes, 5 décembre - « Au bazar du genre ».
- Comités de suivi handicap (trois réunions autour des circulations, de la signalétique) : le comité de suivi handicap réunit l'APF (Association des Paralysés de France), Rétina (handicap visuel), l'URAPEDA (handicap auditif) et l'association La Chrysalide (handicap cognitif). Les remarques recueillies sont transmises à la maîtrise d'ouvrage.

● Événements de préfiguration

- Fête du Panier (juin 2011) : ateliers pour les enfants et les adultes, action participative (« Portraits méditerranéens »). La participation du MuCEM à la fête du Panier a permis de rencontrer les Marseillais sur un mode ludique et de présenter le projet du musée au plus grand nombre.
- Mardis du MuCEM : participation à la prospection des publics : 13 000 programmes diffusés dans les lieux culturels de Marseille et sa Région, 200 affiches distribuées, prospection ciblée vers les publics jeunes (universités).

● **Actions de prospection touristique**

- Mise en place du groupe de travail informel « Joliette J4 » en relation avec le CEREM, le FRAC PACA, la Fondation Regards de Provence, le CIRVA en vue de prendre en compte en concertation les attentes des publics, de faciliter leur parcours entre les différentes institutions. Le travail conduit en commun porte sur l'harmonisation des horaires d'ouverture, la concertation sur les dates d'ouverture et de vernissage, d'échanges de visibilité...
- Participation du MuCEM aux grands rendez-vous du monde professionnel du tourisme : présentation du projet du musée et de son environnement, prise de contacts, pré-négociations... notamment les 29 et 30 mars pour les rendez vous en France 2011, le 6 octobre - Salon de la croisière Top Cruise ; du 23 septembre au 6 octobre à la Foire de Marseille.
- Conduite de nombreux ateliers de travail avec la Chambre de commerce, avec « Bouches-du-Rhône-tourisme », le Comité régional du tourisme, les hôteliers du groupe Accor : « Bouches-du-Rhône-tourisme » a notamment donné au MuCEM l'opportunité de plusieurs présentations devant plus de 1 000 tours opérateurs (interventions au Château Ricard, au Silo...) et le MuCEM a été mis à l'honneur dans la revue professionnelle Le Clip.

● **Mise en place de la Gestion relation clients (GRC)**

La base de données du MuCEM est actuellement constituée de 3 155 contacts individuels et de 2 584 organismes.

Deux lettres d'informations ont été envoyées à ces contacts au cours de l'année.

VI. La communication et le mécénat

L'année 2011 a été essentiellement consacrée à la mise en place d'une stratégie de communication axée sur l'ouverture du MuCEM. Cette stratégie a été établie à partir de l'étude prospective des publics de Lord Culture et des préconisations de l'agence conseil Claudine Colin Communication.

Le MuCEM a ainsi clarifié et structuré sa prise de parole et adopté la signature : « MuCEM, partager la Méditerranée ». Un concours pour la refonte de l'identité visuelle et de la signalétique a également été lancé.

Parallèlement à cela, de nombreux outils de communication ont été mis en place :

- le nouveau site internet de préfiguration du MuCEM élaboré en collaboration avec les différents services du MuCEM ;
- une lettre interne bimestrielle visant à diffuser des informations sur l'actualité du MuCEM à tout le personnel (Marseille et Paris) ;
- un premier dossier de presse de 32 pages présentant l'institution ;
- un powerpoint de présentation du MuCEM utilisable par tous les services ;
- une bache annonçant l'ouverture du MuCEM, posée sur les échafaudages de la tour du Roy René ;

Les relations avec la presse ont été développées tout au long de l'année et notamment à l'occasion de chaque apparition publique du MuCEM : Rencontres scientifiques, Mardis du MuCEM, signature du partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel, avancée des chantiers, lancement du Quartier Joliette ... Des articles élogieux sont parus dans la presse régionale, nationale

et internationale. Le directeur du MuCEM a donné plusieurs interviews.

Les réseaux sociaux ont également été investis avec la création d'une nouvelle page Facebook « Fan de », la mise en place d'un streaming des rencontres des Mardis, la création d'un compte Twitter, la création d'une page Dailymotion MuCEM sur laquelle sont répertoriées toutes les vidéos relatives au MuCEM et la création d'un compte Flick'R permettant de partager avec les internautes des photos des chantiers, des actualités du MuCEM.

En matière de mécénat, l'année 2011 a essentiellement été consacrée à la recherche d'un positionnement et à la réflexion sur les atouts du MuCEM pour un potentiel mécène, l'objectif étant de parvenir à définir un argumentaire pertinent et adapté à l'identité MuCEM.

Le MuCEM a donc lancé un appel d'offres afin de profiter de l'expertise d'une agence spécialisée qui l'aiderait à développer une stratégie de mécénat et une campagne de levée de fonds.

C'est l'agence Philanthropia qui a été retenue. Elle a établi des recommandations stratégiques adaptées à l'offre du MuCEM et à son contexte économique ainsi qu'une liste de prospects. En parallèle, le MuCEM a mis au point des outils indispensables pour la prospection, à savoir un dossier de mécénat présentant le MuCEM, ses atouts, et listant un certain nombre de projets portés par l'établissement.

Cette phase indispensable de préparation et de définition permettra au MuCEM de lancer une campagne de levée de fonds sur l'année 2012 afin de tisser des partenariats avec des entreprises pour les grands projets inauguraux.

Les Mardis du MuCEM ont par ailleurs bénéficié cette année d'un mécénat de compétence du Grand Hôtel Beauvau qui a accepté de loger gracieusement les intervenants. Le Grand Hôtel Beauvau est désormais engagé aux côtés du MuCEM sur d'autres projets comme le week-end de pré-ouverture.

VII. Les manifestations culturelles et les expositions de préfiguration

En prélude à son ouverture à Marseille en 2013, le MuCEM a choisi de présenter des moments de rencontres et de débats afin de mieux éclairer les grands enjeux de civilisations dans lesquels il s'inscrit. Il a également souhaité organiser des expositions « hors les murs » pour proposer au public un nouveau regard sur ses collections.

● Les Mardis du MuCEM

Les Mardis du MuCEM, animés par Thierry Fabre, ont constitué, tout au long de 2011, des rendez-vous avec des intervenants de grande qualité. Ils ont connu une forte fréquentation.

Mardi 11 Janvier 2011 : *Méditerranée, questions d'histoire*, par Henry Laurens.

Mardi 8 février 2011 : *Voir l'islam dans les sociétés européennes*, par Nilufer Göle

Mardi 8 Mars 2011 : *Genre et sexualité à l'heure de la mondialisation : un "choc des cultures" ?*, par Irène Théry

Mardi 12 avril 2011 : *Une politique de l'esprit, entre Europe et Méditerranée*, par Wolf Lepenies

Mardi 10 mai 2011 : *Lingua franca, une langue commune entre les cultures ?* Par Jocelyne Dakhlia

Mardi 14 juin 2011 : *Construire un musée, l'architecture d'un projet*, par Bruno Suzzarelli, Rudy Ricciotti et Corinne Vezzoni

Mardi 5 juillet 2011 : *Tunisie, le temps des libertés ? Liberté de parole, liberté de penser, liberté de créer*, avec Yamina Yahyaoui et Yves Aubin de La Messuzière

Pour leur deuxième saison (2011-2012), les Mardis du MuCEM s'accompagnent de la présentation d'images d'archives fournies par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) avec lequel le musée a passé un accord-cadre de partenariat.

Le 1^{er} cycle de cette saison (octobre/décembre 2011) avait pour titre « Questions de mémoires, questions de frontières ».

Mardi 11 octobre 2011 : *Arménie / Turquie, les chemins de la reconnaissance ?* – Rencontre avec Michel Marian et Cengiz Aktar.

Mardi 22 novembre 2011 : *Israël / Palestine, récits de frontières* – Rencontre avec Riccardo Bocco, Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot.

Mardi 13 décembre 2011 : *Écrire la guerre d'Algérie, entre littérature et Histoire* – Rencontre avec Alexis Jenni, prix Goncourt 2011, et Sofane Hadjadj.

Le service communication a largement accompagné les Mardis du MuCEM : des flyers, des programmes, des marques pages, des kakemonos et des affiches ont été créés pour les annoncer ; des partenariats médias ont été développés avec France Culture qui a rediffusé les conférences en podcast, tout comme avec LCM (La Chaine Marseille) et Radio Grenouille. Un partenariat avec la RTM (Régie des Transports de Marseille) et avec la Ville de Marseille a été développé pour la mise à disposition gracieuse de réseaux d'affichage dans le métro et l'espace public. Enfin, des insertions d'encarts publicitaires dans la presse ont permis d'annoncer les Mardis dans la presse culturelle régionale et la PQR.

● **Les expositions « hors les murs »**

En 2011, le MuCEM a pu présenter hors les murs plusieurs expositions réalisées par des collaborateurs du musée et qui ont largement mis en valeur ses collections.

L'exposition "Morceaux exquis", portant sur la symbolique des parties du corps dans le langage quotidien et dont le commissariat a été assuré par Federica Tamarozzi et Gilles Boetch, a été présentée à la fondation EDF entre mai et septembre. Elle a montré près de 250 objets issus des collections du musée.

Il en a été de même avec l'exposition "Faire le Mur", présentée par Claire Calogirou au Lieu Unique à Nantes de novembre 2011 à janvier 2012. Cette exposition a mis en valeur les travaux de recherche et de collecte réalisés par le musée depuis plusieurs années sur le tag et le graff en faisant appel à 230 objets issus des collections.

Enfin, l'exposition "Béton Hurlant" au Musée national du sport a fait la part belle aux collections de skate boards rassemblées par le musée à la suite d'un travail d'enquête de terrain.

VIII. L'action internationale

Le MuCEM a entrepris la constitution d'une base de données sur les institutions et opérateurs culturels du pourtour méditerranéen : en 2011, cette base a pu être établie pour dix pays (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Kosovo, Liban, Monténégro, Serbie, Slovénie, Tunisie, Turquie). Le développement de cette base se poursuit en 2012.

Une première collaboration avec l'Institut français d'Égypte à Alexandrie a eu lieu lors de la manifestation « Écrire la Méditerranée », du 27 au 30 avril 2011. Elle a été, pour le MuCEM, l'occasion de présenter à la Bibliothèque d'Alexandrie le projet de l'exposition « Le Noir et le Bleu. Un rêve méditerranéen ».

Un projet de partenariat a été esquissé avec le MNEMA, à Liège, qui s'occupe notamment de dialogue des cultures. Des collaborations pour la programmation de rencontres et de débats ont notamment été envisagées, ainsi que des possibilités d'accueil d'expositions du MuCEM au MNEMA.

Plusieurs missions à l'étranger ont été réalisées en 2011 par des collaborateurs du MuCEM :

- mission à Istanbul (Thierry Fabre), avec l'objectif de tisser des liens avec des institutions et des personnalités de la scène culturelle turque, et notamment : M. Marc Pierini, ambassadeur de l'Union européenne en Turquie, M. Ilber Ortayli, directeur du Musée de Topkapi, M. Osman Kavala, président de l'Anadolu Fondation, Mme Celenk Bafra, du Musée Istanbul Modern, M. Görgün Taner, directeur général d'IKSV, Bige Örer, directrice de la Biennale d'art contemporain, M. Vasif Kortum, directeur de SALT, M. Cengiz Aktar, de l'Université de Bahçeşehir, Korhan Gümüş, architecte, responsable des questions urbaines et architecturales dans Istanbul capitale européenne de la culture, Nilgün Mirze, ancienne responsable turque du réseau Anna Lindh et ancienne directrice adjointe d'IKSV, directrice de 41°29° à Istiklal, Beral Madra, directrice du Contemporary art center, et M. Boutaris, maire de Thessalonique.
- mission en Tunisie (Zeev Gourarier), effectuée en mai 2011, dans le but d'établir des relations durables avec les interlocuteurs tunisiens, de leur faire connaître le projet du MuCEM, d'examiner la possibilité d'obtenir des dépôts pour les Galeries de la Méditerranée, et enfin de définir quelles pourraient être les formes de contributions du MuCEM aux activités de ses partenaires tunisiens. Ont notamment été rencontrés à cette occasion M. Azeddine Beschaouch, Ministre de la Culture, M. Tahar Ghali, directeur du Musée du Bardo, Mme Moufidah Labiedh-Ladhari, conservateur du Musée National de Sousse, M. Mounir Hentati, directeur artistique du Centre des musiques arabes et méditerranéennes, Mme Sonia Hamzaoui, de l'Institut du Patrimoine. Un projet de convention avec le musée du Bardo à mettre en place en 2012 est né lors de cette mission. Le Musée de Sousse a émis le souhait de réaliser avec le MuCEM des expositions montrant la dimension sociétale du patrimoine archéologique ;
- mission en Grèce (Zeev Gourarier et Édouard de Laubrie), également en mai 2011, pour rencontrer des représentants du Ministère hellénique de la Culture et les directeurs de plusieurs musées d'Athènes (Musée Benaki, Musée Goulandris d'Art cycladique, Musée d'Art Byzantin et Chrétien, musée d'Art populaire grec). Un projet d'avenant au « protocole de coopération scientifique » signé en 2009 avec le MuCEM s'est concrétisé à l'Ambassade de France et des projets de coopération et d'échanges avec des musées ont été soumis à la réflexion ;
- mission au Centre de culture contemporaine de Barcelone (Catherine Sentis et Thierry Fabre) pour l'éventuelle organisation de projets d'expositions en commun ;
- mission à Ljubljana (Bruno Suzzarelli), en octobre 2011, à l'invitation de l'Institut français de Slovénie, dans le cadre d'un cycle de conférences sur « les approches contemporaines des musées français ». Cela aura été l'occasion de rencontrer différentes personnalités de la scène culturelle slovène et de donner des interviews à la télévision ainsi que dans l'un des plus importants journaux de la presse slovène.

IX. Les systèmes d'information

L'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information du MuCEM a été achevée au début de l'année 2011. Il résulte d'un travail collectif associant les futurs utilisateurs du système d'information, le responsable des systèmes d'information et un cabinet de conseil spécialisé. Le résultat de ce travail collaboratif constitue la cible fonctionnelle du schéma directeur. A partir de cette cible fonctionnelle ont été établies les cibles applicatives (quelles briques logicielles répondront à ces besoins ?) et techniques (quelle infrastructure technique pour supporter le système d'information ?) ainsi qu'une cible organisationnelle (quelle organisation mettre en place pour mettre en œuvre le système d'information et le gouverner ?). Un planning et un budget de mise en œuvre ont également été établis. Ce schéma directeur couvre la période 2011-2014 et fixe comme enjeu majeur l'accompagnement des processus métiers spécifiques liés notamment aux collections et aux publics du musée dans sa phase de création et de croissance. Il prévoit par ailleurs la transition entre l'informatique centralisée du service à compétence nationale au niveau du Ministère de la Culture et une informatique autonome dont devra disposer le futur établissement public.

Une des premières priorités en termes de système d'information est la constitution d'un système d'information documentaire autour des collections qui devra notamment permettre de diffuser et valoriser les collections du MuCEM. Après une phase de recueil des besoins auprès des différents acteurs (conservateurs, documentalistes, bibliothécaires, archivistes...), un appel d'offres a été lancé afin d'acquérir les briques logicielles qui composeront ce futur système d'information documentaire : gestion des collections, gestion des fonds bibliographiques, gestion des archives, gestion des documents numériques (images, sons, vidéos). L'idée est, dans un premier temps, d'acquérir les logiciels métiers qui permettront d'accompagner les personnels dans leur travail quotidien sur la gestion et la documentation des fonds et, dans un second temps, en 2012, de s'équiper d'un portail de diffusion.

Un outil temporaire de gestion de la relation clientèle a d'autre part été mis en place dans le dernier trimestre. Cet outil permet de recueillir et de qualifier les contacts du MuCEM à des fins de promotion et d'information. Il permet notamment l'envoi de mailings papier et électronique en masse.

Le site internet de préfiguration a également été mis en œuvre dans le courant de l'année 2011. Outil de transition, il a pour objectif de diffuser l'actualité du MuCEM notamment au travers de ses chantiers, qu'ils soient architecturaux, scientifiques, programmatiques ou organisationnels et de valoriser ses premières actions de préfiguration. Il est complété par une présence sur les réseaux sociaux. Ce site n'a pas vocation à durer et sera remplacé d'ici la fin 2012 par un site plus complet correspondant au MuCEM en fonctionnement courant.

Le multimédia fait partie intégrante des projets relatifs aux systèmes d'information. Il accompagne la production des contenus. 2011 a été consacré à la modélisation en trois dimensions des unités écologiques présentées dans la galerie culturelle du MuCEM à Paris. Ce double numérique permet de reconstituer les unités écologiques dans leur réalité spatiale. Complétée par des sources documentaires variées (interviews, films, fiches documentaires...), ces reconstitutions permettront de conserver une mémoire de ces unités écologiques. Leur valorisation est à l'étude.

Sur le plan technique, l'année 2011 s'est principalement caractérisée par l'acquisition d'une solution de stockage, de virtualisation et de sauvegarde. Cette solution permet de conserver dans un environnement centralisé et sécurisé les données et les applications de l'établissement. Elle héberge notamment l'ensemble de la production numérique (photos des collections, numérisations des films...). Les sites parisiens et marseillais du MuCEM sont désormais équipés de cette solution qui équipera à terme les sites du J4 et du CCR.

X. Les collections

• Les acquisitions

Pour les objets, deux commissions d'acquisition ont été réunies en 2011, les 13 septembre et 9 décembre. La seconde a été largement consacrée aux régularisations d'objets entrés au musée depuis plusieurs années et demeurés sans statut jusqu'alors.

Parallèlement à ces commissions, le musée a acquis plusieurs pièces sur le marché de l'art. A l'issue de la vente « Judaïca - Hébraïca » de la maison Ader le 23 mars, neuf objets ont été acquis : une vue de Jérusalem gravée, trois hanoukiot, une amulette, un sac à téfilin, un protège-amulette, une coquille gravée et une haggadah. Le musée s'est également porté acquéreur, lors d'une vente à Rennes le 19 septembre, de deux étoiles arméniennes du 19^{ème} siècle.

On trouvera en annexe 1 la liste des acquisitions d'objets réalisées par le MuCEM en 2011.

Après deux années calmes, les acquisitions de livres neufs pour la bibliothèque ont retrouvé leur niveau de 2008. Pour accompagner les nouvelles orientations de la politique culturelle et scientifique, a été privilégiée l'acquisition d'ouvrages traitant de questions touchant à la culture des pays riverains de la Méditerranée, plus particulièrement de la rive sud, là où les collections existantes se sont révélées lacunaires.

Dans l'esprit d'une mise à niveau de ces collections documentaires, un certain nombre d'ouvrages de référence ont été achetés dans des éditions de poche.

La bibliothèque a également pu bénéficier de dons intéressants, notamment un fonds constitué d'ouvrages issus de la bibliothèque du docteur Chauchard. Ces ouvrages, édités dans les années 1950 et 1960, sont pour l'essentiel des guides d'éducation pour les filles et les garçons, des essais sur la contraception ou l'avortement. Ils accompagneront la future exposition inaugurale : « Masculin-féminin, le bazar du genre ».

Les collections documentaires se sont également enrichies d'un nombre important d'ouvrages issus du désherbage de la Bibliothèque publique d'information. Le choix des ouvrages s'est, là aussi, plutôt porté vers l'histoire et la culture des pays de la rive sud de la Méditerranée.

A noter la conduite d'une réflexion propre à l'avenir des ressources documentaires : un rapport, remis en décembre par le conservateur de la bibliothèque, a dessiné les grandes lignes que pourrait suivre la future politique documentaire du MuCEM. Ce rapport attire notamment l'attention sur la nécessité de mettre à niveau ces collections documentaires par l'achat d'ouvrages de référence, parfois anciens, souvent épuisés. La liste des abonnements aux périodiques doit être radicalement revue et une grande partie des titres actuels abandonnés.

Dans le sillage de ce rapport, un Comité d'acquisition documentaire a été mis en place. Il s'est réuni, pour la première fois en décembre 2011. Cette instance informelle pourrait se fondre, à l'avenir, dans un pré-comité d'acquisition commun aux documents et aux objets.

• Les mouvements d'œuvres

Afin de réaliser un suivi précis des demandes de prêts et de dépôts et de garantir une collégialité des décisions, une commission des prêts et dépôts a été créée en avril 2011 par décision du directeur du MuCEM.

Cette commission est présidée par le directeur scientifique du musée. Elle est constituée, au même titre que la pré-commission d'acquisition, des personnels scientifiques de l'établissement. Son organisation et son suivi sont assurés par le service des collections.

La commission s'est réunie sept fois au cours de l'année 2011 (4 avril, 7 juin, 8 juillet, 15 septembre, 11 octobre, 10 novembre et 8 décembre). 89 dossiers ont été examinés (9 demandes de prêts, 17 de dépôts, 62 ré-examens de cas de dépôts internes et 1 projet de dépôt entrant).

Les prêts

En raison du chantier des collections, l'activité de prêts a été suspendue en 2009. Seules les opérations pour lesquelles un engagement avait été pris ont été menées, ainsi que les prêts correspondant à des co-productions d'exposition.

Intitulé de l'exposition	Lieu de l'exposition	Type d'objets	Date du début	Date de fin	Nombre d'objets prêtés
<i>Mobilier traditionnel lorrain</i>	Musées Metz Métropole, Metz	Dossiers d'archives, une huile sur toile	11 mai 2011	15 octobre 2011	6
<i>Dumas en 3 actes. Scène 2, Le théâtre des pastiches</i>	Musée Alexandre Dumas, Villers Cotterêts	Marionnettes en dépôt au Musée de Gadagne à Lyon	###	26 février 2012	6
<i>Morceaux exquis</i>	Espace Electra, Paris	Objets « MnATP » et du fonds Europe du Musée de l'Homme	26 mai 2011	###	248
<i>Le peuple de Paris au XIXe siècle</i>	Musée Carnavalet-Paris	Objets « MnATP », une huile sur toile	1 octobre 2011	1 février 2012	12
<i>Des Jouets et des Hommes</i>	Galerias Nationales du Grand Palais, Paris	Chromolithographie	###	30 janvier 2012	1
<i>Faire le mur</i>	Espace Lu, Nantes	Objets – collections récentes sur le graff	###	8 janvier 2012	230

Les dépôts

En matière de dépôts, l'année 2011 a été largement consacrée à la numérisation des collections selon les recommandations formulées en 2009 par la Commission de récolement des dépôts de l'État.

Sur les collections les plus importantes en volume déposées par le MuCEM (à Corte plus de 2 570 objets et, à Lyon, 3 233 objets au musée Gadagne), des problèmes techniques et logistiques ont freiné le travail de récolement : seuls 329 objets ont été vus en 2011.

La localisation de 24 objets déposés au musée de Bretagne est en cours, 12 ont été localisés au musée d'Histoire de Bastia et le récolement des objets déposés au Musée Paul Dupuy a été amorcé.

Dans le cadre du récolement des dépôts entre musées nationaux, le musée d'Orsay, le musée d'Archéologie nationale et le musée du Louvre sont venus effectuer leur récolement..

Les œuvres du Centre national des arts plastiques (CNAP) inscrites sur les inventaires du Fonds national d'art contemporain (FNAC) ont fait l'objet d'un récolement. Sur les 69 œuvres déposées, seul un tableau est enregistré dans le registre des dépôts. Les autres œuvres ont été inscrites sur les inventaires du Musée national des arts et traditions populaires : registre des estampes (avant les années 1950), registre des dessins (jusqu'aux années 1950) et registre des collections.

L'année 2011 a été marquée par un nombre important d'objets mis nouvellement en dépôt (526 œuvres).

Le musée du Prieuré de Charolles a pu bénéficier du dépôt de l'huile sur toile de Jean Laronze « Joueur de vieille Charolais », lui permettant ainsi de compléter la donation Laronze fait à la ville. Le tableau est aujourd'hui présenté dans la salle consacrée à l'artiste face à une esquisse préparatoire d'un détail du tableau.

Le Musée Vivant Denon de Chalon-sur-Saône a quant à lui bénéficié du dépôt de deux bois gravés provenant du Centre d'imagerie de Chalon-sur-Saône, complétant ainsi le fonds Julien Renaux représentant 161 bois gravés chalonnais.

Le musée national du Sport a accueilli à partir du 21 novembre 2011 une collection de planches à roulettes et accessoires de skateurs (450 objets). Ce fonds collecté par le CNRS depuis plus de quinze ans a été présenté dans un premier temps dans l'exposition « Béton hurlant » qui a eu lieu dans l'espace d'exposition du Ministère Jeunesse et Sport à Paris, de décembre 2011 à mai 2012. L'ensemble sera ensuite déposé à l'issue de l'exposition et stocké en réserve dans l'attente du déménagement du Musée du sport à Nice prévu courant 2013.

La Cité de la Musique constitue l'un des deux grands pôles de présentation de collections d'instruments de musique en France avec le Musée de la musique populaire de Montluçon. La collection du MuCEM est largement complémentaire de celles de ces deux musées. Les œuvres et objets inscrits sur les inventaires du MuCEM qui ne seront pas présentées dans le nouveau musée en construction à Marseille seront déposées à la Cité de la Musique pour être présentées dans les nouvelles salles dédiées au 20^{ème} siècle prévues en 2013.

S'agissant des collections issues de fouilles archéologiques, l'objectif est de leur trouver une affectation dans un musée le plus proche de leur lieu de découverte. Ainsi, onze objets archéologiques du début du 14^{ème} siècle ont été déposés en juillet 2011 au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis. De même, le musée départemental d'archéologie de Guiry-en-Vexin souhaitait rassembler les objets de fouilles issus des campagnes successives menées par l'archéologue François Gentili pour le compte du département du Val d'Oise et celles réunies lors d'une campagne ethno-archéologique menée pour le MuCEM. Il accueillera prochainement la collection collectée par Rémi Guadagnin et inscrite sur les inventaires du MuCEM en 1984. Le dépôt, prévu à partir du 15 décembre 2011, a été reporté début 2012 en raison d'un climat inadapté en réserve. Une vingtaine d'objets restera cependant déposée au Musée d'archéologie nationale afin de ne pas priver le musée national de cette vitrine entièrement consacrée à ce site d'Île-de-France.

A la demande du Musée international de la chaussure de Romans, il a été mis fin au dépôt d'un vase d'Anduze, stocké dans le hall d'accueil du musée depuis des années.

Enfin, après le constat de problèmes de gestion des collections et de conservation au musée Biochet-Bréchet de Caudebec-en-Caux, un avis favorable au transfert de dépôt a été émis par la commission interne des prêts et dépôts le 15 septembre 2011. Le transfert sera organisé début 2012.

Pour ce qui concerne les collections archéologiques, le pointage des collections d'étude a été amorcé. Ce fonds provient entre autres des campagnes d'acquisition entreprises par le groupe d'Archéologie Médiévale MNATP/EHESS et des fouilles entreprises par l'archéologue du musée, Rémi Guadagnin. Les collections, collectées sur le site de Villiers-le-Sec et inventoriées dans les collections du MuCEM, rejoindront le Musée départemental d'Archéologie du Val d'Oise de Guiry-en-Vexin dans le cadre d'un dépôt.

En 2011, le MuCEM a reçu quinze nouvelles demandes de dépôt. Ces demandes concernent à la fois des collections 3 D, des collections 2 D (estampes, peintures) et des archives : neuf demandes ont reçu un avis favorable (Musée Denon de Châlon-sur-Saône, Musée du Prieuré de Charolles, Cité de la Musique, Musée des Beaux-Arts de Quimper, musée d'archéologie du Val d'Oise de Guiry-en-Vexin, Musée de Normandie de Caen, Archives départementales de la Nièvre, Cité de l'Architecture et Mnam et Centre Pompidou) et deux un avis défavorable.

La maquette du musée des ATP demandée en dépôt par la Cité de l'Architecture sera déposée dans un premier temps à la Cité de l'Architecture pour cinq ans, puis au Centre Pompidou qui la souhaitait également.

Sur la centaine d'objets traités dans le cadre du chantier des collections, trente et un objets ont été rendus à des musées ou le seront prochainement. Il s'agit des œuvres et objets qui n'ont plus leur place dans le nouveau projet scientifique et culturel (Musée du Louvre, Orsay, Bourges...) ou d'objets qui feraient doublons dans nos collections (Tarbes, Dijon, Strasbourg...).

● **Conservation-restauration**

Contrôle des conditions de conservation

Comme chaque année, le climat des réserves, des espaces du chantier des collections et de la galerie culturelle a fait l'objet d'une surveillance étroite. L'environnement climatique du MuCEM a subi des déséquilibres importants nécessitant des mesures d'urgence en attendant la remise en état des défaillances techniques.

La teneur en humidité relative des réserves a été à l'origine d'une contamination très rapide à base de moisissures de tous les cuirs agricoles stockés dans le couloir sud ainsi que de l'outillage, du mobilier rural et des instruments de musique conservés dans la réserve 117. Des collections de textiles rangées dans des armoires métalliques du couloir nord des réserves ont été également infestées. L'empoussièremement est devenu plus important avec le chantier des collections et le risque d'apport exotique (insectes, larves, œufs, spores) a grandi dans l'ensemble du musée par le rythme et la fréquence des allées et venues de personnel et des transports. Des pièges ont été mis en place sur l'ensemble des réserves et sur le chantier des collections et régulièrement renouvelés. Au total 318 prises ont été comptabilisées au cours de l'année 2011. Cette pratique a complété les traitements de désinfection des collections par anoxie mise en œuvre de manière régulière sur le chantier des collections ainsi que les traitements par fumigation à grande échelle des espaces de travail.

Opérations de restauration externalisées

On trouvera en annexe 2 la liste des restaurations confiées en 2011 à des restaurateurs externes.

Parallèlement à ces interventions, le passage systématique en anoxie (traitement opéré sur le site parisien mais confié à un prestataire) des collections composées de matériaux organiques a été poursuivi, l'objectif étant de traiter tous les objets avant leur transfert vers Marseille.

En 2011 a été passé un accord-cadre concernant les opérations de conservation-restauration. Celui-ci a été préparé pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sur une durée totale de 48 mois. 9 lots distincts ont été définis: peinture, bois, métal, arts graphiques, objets ethnographiques, textiles-cuir-fourrures, pierre-stuc-plâtre, verre et céramique. Cet accord-cadre est entré en vigueur au début d'année 2012.

Opérations de restaurations internalisées

Un certain nombre d'opérations de conservation-restauration ont été menées en interne, dont des constats d'état détaillés (maquette de cirque, peinture iranienne...).

La maquette de l'église du saint Sépulcre a été microaspirée et des préconisations de manipulation pour l'ensemble de petites maquettes ayant été acquises ont été rédigées avec une identification des essences de bois. Des consolidations sur des costumes du prestidigitateur Yanco ont également été réalisées. D'autres opérations ont été menées, notamment sur du matériel agricole et sur des costumes d'illusionnistes.

Accompagnements des prêts et dépôts

Une documentation sur la conservation préventive autour des collections d'instruments de musique et une annotation de préconisations (environnement climatique, manipulation et exposition) ont été réalisées sur la liste des instruments de musique destinés au prêt et à l'exposition du musée des instruments de musique de Montluçon (travail en cours lancé fin 2010).

L'exposition "Morceaux exquis", à la Fondation Diversiterre a donné lieu, pour la partie textile, à des actions de mannequinage, à la réalisation de supports, à des constats d'état. De la même manière, l'exposition « peuple de Paris » au musée Carnavalet a été l'occasion d'intervention sur site.



● Les « chantiers des collections » (3D et 2D)

Les objets (3D)

Avant le conditionnement des objets pour leur transfert à Marseille, le chantier des collections conduit par le MuCEM se traduit par un lourd travail de récolement des fonds pièce à pièce et s'accompagne d'actions de dépoussiérage, de prises de mesure, de photographies, d'un traitement à l'anoxie, et de nombreuses opérations de restauration.

Ce chantier des collections, que trois sociétés extérieures accompagnent (l'une pour le traitement des fonds, la deuxième pour l'anoxie, la troisième pour le conditionnement) permet ainsi de dresser le récolement des collections du MuCEM en phase avec le plan de récolement établi par le service des musées de France.

49 277 objets ont été récolés et intégrés dans le processus de traitement des collections en 2011, contre 31 586 en 2010. On en trouvera la liste en annexe 3. Le bilan 2011 porte à 145 204 le nombre total d'objets récolés par le MuCEM depuis 2004.

Le calendrier du chantier des collections 3D a été actualisé en 2011 pour tenir compte du rapatriement sur Paris d'un certain nombre d'objets de Saint-Riquier. Le 1^{er} transport d'œuvres vers le CCR est programmé pour la fin novembre 2012, après le fonctionnement à blanc des installations et la pose des mobiliers. La liste du premier tiers de ces mobiliers a été validée lors d'une réunion entre le ministère, le MuCEM et ICADE le 8 décembre 2011.

Les fonds 2D

Le chantier des collections s'est étendu aux collections 2D tout au long de l'année 2011, secteur par secteur, en fonction de leurs problématiques spécifiques.

La photothèque a d'abord fait l'objet d'une action de conditionnement d'une partie de ses fonds avec une intervention de conservation préventive puis une opération de catalogage. L'informatisation des inventaires et de recensement des collections de photographies du MuCEM (450 000 pièces) a donné lieu à un appel d'offre publié le 28 juin 2011 au terme duquel une candidature parmi 4 reçues a été retenue pour une prestation s'étendant d'octobre 2011 à décembre 2012.

L'Iconothèque a bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude préalable au lancement du chantier des collections. Un prestataire a produit un rapport détaillé sur l'état des fonds d'arts graphiques du MuCEM, définissant ainsi des priorités de restauration et formulant des préconisations de conditionnement des pièces en fonction de leurs dimensions et de leur état.

A l'issue d'un autre appel d'offre mis en ligne le 27 juin 2011, un prestataire a été chargé de la description précise des collections de l'iconothèque et de leur traitement dans une chaîne composée des étapes suivantes : prélèvement, récolement et photographie.

Pour les archives, le MuCEM a bénéficié du concours de la mission archives du ministère de la culture : un récolement de l'ensemble des fonds du site parisien du MuCEM, intégrant ceux du service historique des archives, a été réalisé entre octobre et décembre 2011. Cet état exhaustif des documents d'archives était un préalable indispensable avant de déterminer leur destination (versement aux archives nationales ou transfert à Marseille), de procéder à leur tri et de les conditionner en tenant compte de leur structure d'accueil.

En ce qui concerne la phonothèque, le MuCEM a eu recours à une prestation externe, de septembre 2011 à décembre 2011, pour la saisie dans la base de gestion des collections Micromusée des registres d'inventaire manuscrits, opération nécessaire avant le passage en chantier des éléments de ce fonds.

2011 a été, pour la bibliothèque, essentiellement consacrée à la réalisation d'un cahier des charges pour lancer le chantier des fonds d'ouvrages et prévoyant leur inventaire, leur récolement et leur manipulation. Définition de la méthodologie pour le récolement des collections et la traçabilité et production d'un devis pour les fournitures.

La préparation du chantier a conduit à déménager des périodiques conservés dans les magasins du 7ème vers le magasin du niveau 1. Ils ont été rangés à la suite des numéros plus anciens.

L'équipe de la bibliothèque a par ailleurs poursuivi son travail d'inventaire (1970 monographies, 55 nouveaux titres de périodiques), de cote (1300 ouvrages) et de traitement des doublons.

La nouvelle version de la base de données Cadic a été installée à l'automne 2011. A cette occasion l'équipe de la bibliothèque a bénéficié d'une formation sur la gestion du prêt, le catalogage, la dérivation des notices sur Cadic.

Un prestataire a été retenu en novembre 2011 pour le catalogage de certains fonds : les nouvelles acquisitions (2010/2011), les livres récemment intégrés dans les collections, le fonds Charles-Brun, le fonds MNR (catalogué en 2012), et le don BPI (catalogué en 2012).

Enfin, une prestation externe a également été choisie pour la cotation du fonds Charles-Brun (coté en 2011/2012), des fonds MNR (cotés en 2012), du don de la BPI (coté en 2012).

XI. La gestion des ressources humaines et le dialogue social

L'année 2011 a été une année décisive pour la gestion des ressources humaines et l'accompagnement des personnels du service à compétence nationale (SCN).

• La négociation d'un protocole d'accord avec les organisations syndicales

De nombreuses réunions de concertation avec les partenaires sociaux, portant sur le projet du MuCEM et les modalités d'accompagnement de son personnel, se sont tenues courant 2011 sous la présidence du Directeur général des patrimoines. Elles ont notamment fait suite à une journée de grève, le 28 avril 2011, au cours de laquelle un blocage des accès du site parisien a empêché les personnels du musée et ceux des sociétés prestataires de rejoindre leurs espaces de travail. Ces réunions ont donné lieu à des échanges fructueux et ont débouché, le 21 novembre 2011 sur la signature d'un protocole d'accord relatif au volet social de la restructuration du MuCEM. Ce protocole a donné un certain nombre d'assurances aux personnels du MuCEM :

- Il a garanti le principe du volontariat pour suivre le MuCEM à Marseille ;
- Il a garanti l'impossibilité de licenciement, du fait de la restructuration, pour les agents non titulaires ;
- Il a défini les modalités de recueil des vœux des personnels en mettant en place des « fiches navettes » assurant également le suivi des personnels s'inscrivant dans une démarche de reclassement ;
- Il a conféré des droits au maintien des régimes indemnitaires et à la formation pour accompagner les personnels en reclassement et prévu des mesures d'accompagnement à l'installation à Marseille des personnels partants ;

- Il a mis en place un comité de suivi et une cellule de reclassement associant des représentants de la Direction générale du patrimoine, des conseillers mobilités du Service des ressources humaines du Secrétariat général et du MuCEM.

● **L'accompagnement des personnels**

Le départ des personnels du MuCEM n'ayant pas l'intention de suivre l'établissement à Marseille s'est accentué bien avant la signature du protocole du 21 novembre 2011.

Entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2011, le SCN du MuCEM a perdu 30 agents contre 5 arrivées seulement, ce qui porte à 25 le solde négatif de ses arrivées et départs sur cette période, pour un effectif au 1er janvier 2010 tous sites et statuts confondus de 108 personnes. Les 30 départs se ventilent en 19 mutations, 1 démission, 8 retraites, 2 décès.

A l'automne 2011, les personnels d'accueil et de surveillance du site parisien ont été incités par le ministère, pour favoriser leur reclassement, à se porter candidats sur les postes ouverts à la vacance. La perspective de confier à leur suite la surveillance du site à une société de gardiennage a rendu possible ce flux de départs non remplacés.

XII. Les moyens budgétaires

● **Les moyens de l'association**

Le budget de l'association a connu entre 2010 et 2011 une augmentation de quelque 102 %. La subvention en provenance du Ministère de la Culture, d'un montant de 2 748 902 € aura couvert 99,5 % du budget. Cette subvention a connu plusieurs augmentations en cours d'exercice ;

- 180 000 € pour permettre l'aménagement de bureaux à la Caserne du Muy (essentiellement remise en sécurité et en état des locaux, honoraires de la maîtrise d'œuvre, du coordinateur SPS, des bureaux de contrôle, et déménagement du Fort St Jean). Le coût de cette opération se monte à 181 839 €.
- 68 902 € pour compenser plusieurs recrutements non prévus au budget initial : celui d'un conservateur de la ville de Marseille, mis à disposition de l'association et celui du chargé de l'administrateur des bases de données des collections
- 500 000 € de subvention destinée à l'acquisition de supports pour les objets à stocker au Centre de conservation et de ressources.

Le montant total des charges de l'année 2011 s'établit à 2 944 104 €. Le budget d'administration générale en constitue 77 %, et la masse salariale regroupée dans ce budget en représente 65 %.

Ont été recrutés en 2011 en plus de l'administrateur des bases de données et du conservateur de la ville mis à disposition à dater de juillet, 6 personnes sur des contrats à durée indéterminée :

- le responsable du service de la production culturelle
- l'adjoint au service de la communication chargé du mécénat
- le responsable des ventes au service des publics
- la chargée de mission auprès du responsable de la programmation et des relations extérieures
- la responsable des achats et des marchés publics
- le responsable des infrastructures au service des systèmes d'information.

Des contrats à durée indéterminée et notamment des contrats aidés (contrats d'accompagnement à l'emploi) et des stagiaires renforcent l'équipe.

L'association, qui a transféré son siège social dans la Caserne du Muy, bénéficie depuis septembre 2011 de 500 m² de bureaux dans deux bâtiments, grâce à une autorisation d'occupation temporaire assortie d'une redevance domaniale de 9 249 € fixée par France Domaine. Elle a obtenu une franchise de participation aux dépenses du site du Muy jusqu'au 1er janvier 2012, charges qu'elle partagera en 2012 avec l'administration de la Défense et le Tribunal de grande instance de Marseille.

Le site du Fort St Jean est désormais placé sous la responsabilité de l'OPPIC.

La valeur nette du patrimoine de l'association (31 552 €) est restée stable : les nouvelles acquisitions (essentiellement du matériel informatique et des logiciels) étant compensées par les amortissements.

● **Le service à compétence nationale (SCN)**

Moyens en fonctionnement

Le SCN a été doté de 1 117 000 € de crédits au titre de 2011 et cette année a été consacrée à un important travail de remise à plat de la gestion financière et administrative de l'établissement afin de préparer sa transformation juridique.

Ce travail a permis de mettre fin à la cavalerie budgétaire de fin d'année tout en apurant le passif de l'établissement. La régularisation d'un certain nombre de dépenses a été rendue possible grâce à la conjonction de plusieurs éléments :

- Le maintien du budget de fonctionnement à plus de 1M€ entre 2010 et 2011 ;
- La résiliation de contrats de prestations jugés superflus en raison de la fermeture du site parisien au public, soit 66 000 € d'économie ;
- L'arrêt, sur décision de la DGPAT, des loyers de matériels de reprographie et de leurs contrats de maintenance depuis le 1^{er} janvier 2011 qui représentaient une dépense de 130 000 € en 2010, hors dettes antérieures ou en cours ;
- La prise en charge par le ministère d'une partie des dépenses relatives aux frais de mission des personnels du musée liée à la mise en place de Chorus ;
- La prise en charge de dépenses de fonctionnement par l'association de préfiguration pour les locaux qu'elle occupe ;
- L'arrêt des prestations sur le Fort Saint Jean dans l'attente de l'installation dans de nouveaux bâtiments générant 30 000 € annuels d'économie.

Les économies générées ont permis d'assurer des travaux d'urgence ou de prévention notamment sur les installations de climatisation à Paris (11 800 € de travaux réalisés, hors maintenance courante, afin de maintenir l'installation en état de fonctionnement). De même, il a pu être procédé à la révision et à des réparations des véhicules de service.

Moyens en investissement

Le SCN a été doté d'une enveloppe d'autorisation d'engagement de 5 945 242 € et d'une enveloppe de crédits de paiement de 6 068 500 €. Celle-ci n'a pas été entièrement consommée en raison du rephasage des différents chantiers des collections 2D.

Début 2011, le besoin en investissement du MuCEM était globalement estimé à 25,6 M€ pour accompagner le transfert des collections, dont 13,8 M€ pour le chantier des collections 3D, 3,4 M€ pour le chantier des collections 2D, 1,3 M€ pour les chantiers informatiques, 7,1 M€ pour les postes de premier équipement et pour la numérisation d'une partie des collections.

Annexe 1

Liste des acquisitions d'objets en 2011

MARIA JAFERNIK

Costume d'Auguste et costume de juif, Pologne

v.2000

Tissu, carton

Achat : 600 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.10.2010

Date de décision : 35.03.2011

Inv : 2011.1

ZEUS

Deux photographies sur le thème « Urban Shadows », France

2000 – 2006

Tirages numériques contre-collés sur aluminium

Achat : 7500 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.12.2010

Date de décision : 14.04.2011

Inv : 2010.13

ORAN (Algérie)

Deux broderies v.1900

Fils de coton polychromes, filés métalliques sur satin de soie

Achat : 800 euros et 1600 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.10.2010

Date de décision : 14.04.2011

Inv : 2010.12

Anonyme

Plaque de la Mer Morte représentant une vue symbolique de Jérusalem

Seconde moitié du XIXe

Basalte

Achat en vente publique : 2726,24 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011

Date de décision : 11.05.2011

Inv : 2011.2.1

AFRIQUE DU NORD (Maroc ?)

Lampe de Hanoucca

XVIIIe – XIXe siècle

Bronze ajouré

Achat en vente publique : 2478,40 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011

Date de décision : 11.05.2011

Inv : 2011.2.2

AFRIQUE DU NORD (Libye ?)

Lampe de Hanoucca

XVIIIe – XIXe siècle

Pierre calcaire

Achat en vente publique : 1858,80 euros

Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011

Date de décision : 11.05.2011

Inv : 2011.2.3

AFRIQUE DU NORD Lampe de Hanoucca

XV- XVIe siècle
Pierre blanche
Achat en vente publique : 2726,24 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.4

AFRIQUE DU NORD

Amulette
Fin du XIXe – début du XXe siècle
Argent gravé sur âme de bois
Achat en vente publique : 1239,20 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.5

TERRE SAINTE

Plaque décorative représentant Moïse tenant les tables de la Loi devant les Juifs assemblés
XIXe- début du XXe siècle
Nacre
Achat en vente publique : 681,56 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.6

JERUSALEM

Sac à tefilin
v. 1900-1930
Tissu
Achat en vente publique : 309,80 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.7

AFRIQUE DUNORD (Maroc ?)

Protège amulette
Fin XIXe – début XXe siècle
Velours, fils métallique dorés
Achat en vente publique : 371,76 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.8

VIENNE (AUTRICHE)

Haggadah de Pessach
1933
Achat en vente publique : 605,50 euros
Date de la commission d'acquisition : 10.03.2011
Date de décision : 11.05.2011
Inv : 2011.2.9

ANONYME

Onze maquettes de grandes roues foraines
Don de Patrick Bouchain – estimation 16 500 euros
Achat en vente publique : 2726,24 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 29.11.2011
Inv : 2011.6

ESPAGNE

Tribulum

Bois, silex, acier
Don de M. Jean-Pierre Laurent – estimation : 10000 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 29.11.2011
Inv : 2011.7

ANONYME
Icône melkite « Nativité »
XIXe siècle
Achat : 4500 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 29.11.2011
Inv : 2011.4

ANONYME
Ensemble d'objets liés au Groupe Massilia Sound System
XXIe
Achat : 4500 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision :
Inv :

MAROC
Caftan et ceinture de mariage
Fin du XIXe siècle
Soie
Don de M. Christian Puech – estimation : 3000 euros et 800 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 29.11.2011
Inv : 2011.8

IRAN, TUNISIE
Six peintures
Fin du XIXe – XX e siècle
Peinture sous verre – diverses dimensions
Achat : 4300 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 14.11.2011
Inv : 2011.5

REGION DE OURMIEH (IRAN)
Scènes de combats
Période Qadjar – v. 1860
Coton, pigments, encre
Don de Mme Françoise Castaignède Rassam - estimation : 8000 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 29.11.2011
Inv : 2011.9

TURQUIE
Deux étoles arméniennes
XIXe siècle
Soie brochée
Achat en vente publique : 312 euros
Date de la commission d'acquisition : 13.09.2011
Date de décision : 14.11.2011
Inv : 2011.3

SRI LANKA, CHINE, ESPAGNE
Trois masques
Caoutchouc, tissu

2011

Achat : 33 euros

Date de décision : 23 décembre 2011

Inv : 2010.15

ANTONIO DOS SANTOS ALVES

Masque

Métal découpé, soudé, peint

Brandoa – Amadora, Portugal

Achat : 35 euros

Date de décision : 23 décembre 2011

Inv : 2010.16

Ensemble de 80 objets acquis dans le cadre de la campagne « Vies et passions du citoyens sociétiquе » en 2009

Achat Monsieur Koval Oleg Illitch : 3225 euros

Commission d'acquisition : 16 février 2009

Date de décision : 22 mars 2011

Inv : 2011.11

Annexe 2

Opérations de restaurations confiées en 2011 à des restaurateurs externes

Objet	intervenant
Manteau de pluie	C. Musso
Braci	Le point d'accroche
Ex-votos	A. Gailhbaud
Crucifix	A. Gailhbaud, A. David
Restauration d'un pain	A. Gailhbaud
Fin d'intervention sur traîneau de Madère	J. Schroëter, A. Gailhbaud, A. David
Conditionnement et conservation préventive Photo	A. Thomasset
Etude préalable et assistance à MO	Les Sentinelles des collections
Intervention sur lot de matrices	J. Schroëter
Restauration de deux sonnettes	J. Schroëter
Restauration d'une bouillotte	J. Schroëter
Miroir	E. Abadie-Berger
Tableau <i>Atelier de menuisier</i>	C. Jude
Restauration d'une pancarte (R-27)	C. Jude
Restauration de 3 panneaux peints (R-28)	C. Jude
Stabilisation cabane de pêcheur	A. Gailhbaud
Boîtes de quête	A. Gailhbaud
Restauration pain	A. Gailhbaud
Gobelet pour exposition <i>Morceaux exquis</i>	M. Neuner
Tableau de cheveux « Gambetta » (R-8)	M. Neuner
Tableau de cheveux (R-10)	M. Neuner
Tableau de cheveux « château de Chenonceau » (R-9)	M. Neuner
Campagne de constats d'état, petites interventions et conditionnement de 1200 plaques de lanternes magiques	M. Neuner
Restauration des verres peints à coulisse	M. Neuner
Traitement curatif sep de drisse de la Lomellina	ARC-nucléart
Icône de pèlerin	Arcanes
Restauration d'un pistolet (R13_2009)	Arc antique
Restauration d'une petite moque (R14_2009)	Arc antique

Annexe 3

Objets récolés et intégrés dans le chantier des collections en 2011

Réserves : niveau 1

- Réserve 115A : environ 10 000 objets
- Réserve 115B : environ 8 000 objets
- Réserve 110 : environ 1 200 vanneries
- Réserve 116 : environ 1 000 objets
- Réserves 117 et 118 : environ 600 moyens et gros mobiliers et environ 500 outillages
- Couloirs : 200 objets
- Armoires dites « Chaillot » : environ 2 500 textiles

Galerie scientifique : niveau 2

- vitrines 10,11, 20, 23, 24, 29 : 400 objets divers (outillage, jeux)
- collection campagne Outre-mer : 150 objets
- collection crêches : environ 1 500 items
- collection campagnes mariages : 400 objets
- collection musique amplifiée : 600 objets
- collection tauromachie : 500 objets
- collection skate : 400 objets
- collection graff : 400 objets
- collection campagnes eau : 500 objets

Les unités écologiques de la galerie culturelle

- Atelier du tourneur sur bois : 410 objets
- Forge de Queyras : 1400 objets
- Intérieur breton du Goulien : 320 objets
- Buron d'Aubrac : 250 objets

Chantiers spécifiques :

- Orgue de Gavioli : 2002.69.1-7 (composé de 109 sous-parties)
- Cabane : 1999.15.1-7 (composé de 69 sous-parties)

Objets non-inventoriés :

Leur nombre total est estimé à 20 000.

En 2011, plusieurs ensembles ont été inventoriés :

- Don Denys : 1986.31 (2 787 éléments d'un atelier de bijoutier)
- Achat Lécuyer : 2002.27 (850 bouillottes)
- Achat Conte (Yanco) : 2002.99
- Achat Armengaud : 2004.9 (1027 pains)
- Don Platel : 2004.35 (205 aquarelles, croquis et toiles peintes de Renée Bernard)
- Don Desvallées : 2005.18 (884 sacs et flacons)
- Legs Thierrée : 2006.34.5 (463 fers à repasser)